

Mardi 20 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le Trèfle

Vous vous plaignez de Macron, mais vous l'avez élu !

Élections, responsabilité politique et colère populaire, un paradoxe démocratique qui mérite d'être interrogé.

Le constat : Macron n'est pas arrivé au pouvoir par hasard

Pouvoir d'achat, fiscalité, retraites, services publics, difficultés économiques et défiance politique alimentent le mécontentement d'une partie des Français. Pourtant, Emmanuel Macron n'est pas arrivé à l'Élysée par accident. Il a été élu en 2017, puis réélu en 2022, au terme de deux élections présidentielles organisées au suffrage universel direct. En 2017, il a recueilli 66,10 % des suffrages exprimés au second tour. En 2022, il a obtenu 58,55 %. Ces résultats lui confèrent une légitimité démocratique incontestable. Ils ne signifient cependant pas que tous les électeurs ayant voté pour lui approuvaient l'ensemble de son programme ou soutenaient toutes les orientations qu'il allait mettre en œuvre.

Le vote de barrage choisir un candidat ou rejeter son adversaire

Une partie des électeurs a soutenu Emmanuel Macron par adhésion à son projet politique, économique ou européen. D'autres ont voté pour lui afin d'empêcher l'élection de Marine Le Pen. Ce vote de barrage, parfaitement légitime dans une démocratie, pose néanmoins une question de fond. Peut-on se satisfaire d'empêcher l'arrivée au pouvoir d'un candidat sans examiner suffisamment les propositions de celui que l'on choisit ? Voter contre un adversaire reste un choix politique. Mais ce choix ne dispense pas de s'interroger sur les conséquences du programme du candidat élu. La démocratie ne se limite pas à écarter une option. Elle consiste aussi à examiner celle que l'on contribue à porter au pouvoir.

La responsabilité des dirigeants, le droit de critiquer demeure intact

Il ne s'agit nullement de demander aux Français de se taire parce qu'ils ont élu Macron. Les citoyens conservent naturellement le droit de contester une réforme, de dénoncer une promesse non tenue, de manifester et de demander des comptes aux gouvernants. La responsabilité première des décisions publiques appartient à ceux qui les prennent. Le président, le gouvernement et les parlementaires doivent répondre de leurs choix, expliquer leurs orientations et assumer les conséquences de leur action. Mais reconnaître cette responsabilité politique ne devrait pas conduire à effacer toute réflexion sur les conditions de l'élection. Les choix électoraux ont des conséquences, et les citoyens ont tout intérêt à les anticiper plutôt qu'à les découvrir après le scrutin.

Le piège du mécontentement critiquer sans tirer les leçons du passé

Le mécontentement social ne peut être réduit à une contradiction entre les électeurs et le président qu'ils ont contribué à élire. Les motivations des électeurs sont diverses, les circonstances évoluent et les résultats d'une politique peuvent différer des attentes initiales. Un citoyen peut avoir voté pour Emmanuel Macron en 2022 en raison de ses positions européennes, puis désapprouver sa politique économique ou sociale. Il peut aussi avoir choisi le vote de barrage sans adhérer à son programme. Ces situations sont parfaitement compatibles avec la liberté démocratique. La véritable question porte donc sur la capacité collective à tirer des enseignements des scrutins précédents. Les promesses ont-elles été examinées ? Les mesures annoncées étaient-elles crédibles ? Les résultats ont-ils été évalués ? Les alternatives ont-elles été suffisamment étudiées ? Autant de questions qui devraient précéder tout nouveau choix électoral.

2027 en ligne de mire : choisir en connaissance de cause

La prochaine élection présidentielle offrira aux Français l'occasion de décider d'une nouvelle orientation politique. Elle ne devra pas se réduire à un affrontement de personnalités, à une succession de slogans ou à un simple vote de rejet. Les électeurs devront pouvoir comparer les programmes, examiner leur financement, évaluer leur faisabilité et identifier les conséquences possibles des engagements annoncés. Les candidats, de leur côté, devront présenter des propositions suffisamment précises pour permettre un véritable débat démocratique. Changer de président ne garantit pas automatiquement la résolution des difficultés économiques et sociales. Mais une élection constitue un moment décisif pour demander des comptes, choisir des priorités et déterminer les orientations que le pays souhaite privilégier.

Notre position : des dirigeants responsables et des citoyens éclairés

Notre conviction est simple. La démocratie exige des dirigeants responsables, capables d'assumer leurs décisions et de rendre compte de leurs résultats. Elle exige également des citoyens informés, vigilants et attentifs aux conséquences de leurs choix. **Aujourd'hui, vous vous plaignez de Macron, mais vous l'avez élu**. La formule interpelle, mais elle ne doit pas servir à nier la diversité des motivations électorales ni le droit à la contestation. Elle invite plutôt à poser une question essentielle à l'approche de 2027. Comment éviter que le vote de rejet ne remplace durablement le choix réfléchi d'un projet politique ? La responsabilité des gouvernants commence avec l'exercice du pouvoir. Celle des citoyens commence bien avant le passage dans l'isoloir et se poursuit tout au long du mandat. Parce qu'une démocratie vivante ne repose ni sur la confiance aveugle ni sur la contestation permanente, mais sur l'information, le débat, le contrôle et la responsabilité.



Joël-Pierre CHEVREUX

Président des écologistes du Trèfle

Contact presse : 06 03 22 35 44

Les écologistes du Trèfle ont cofondé **La France Naturellement** aux côtés de France Écologie et de Pour la France, l'Animal et la Nature

LA FRANCE naturellement